### AVIS.

LES DOCTEURS BANNING ET MILES se sont établis au Verandah où ils donneront des consultations gratuites relativement à l'emploi de leur BANDAGE destiné à fortifier ceux dont le système nerveux est en souffrance et dont certains organes sont affaiblis. Le BANDAGE fait le plus grand bien aux hommes, aux femmes et aux enfans qui, par suite du climat, souffrent d'une faiblesse des reins. Voici les données qui expliquent comment ces affections peuvent être guéries par l'usage du bandage.

1o—Ces affections consistent, non dans la maladie des organes intérieurs, mais dans un déplacement mécanique des nerfs causé par une mauvaise position et la faiblesse des muscles environnans. Il faut simplement les soutenir. Voilà pourquoi les médicamens ne produisent aucun effet dans ces sortes d'affection.

2o—En les soutenant efficacement, on fait disparaître la cause et les symptômes du mal en même temps que l'on tempère l'irritation qui neutralise l'effet de la médication.

3o—Le BANDAGE des docteurs Banning et Miles soutient les nerfs tout en leur permettant de fonctionner naturellement, lo en offrant un appui sur aux reins en les repoussant en haut vers les épaules et en rejettant par conséquent celles ci sur l'axe du corps; 2o. en élevant l'abdomen sans le comprimer, ce qui délivre les extrémités inférieures et les organes de cette partie du corps d'un poids inutile et facilite le fonctionnement régulier des organes supérieurs. La poitrine et la taille s'élargissent et tout le corps s'affermit par suite de la salutaire action du bandage qui non seulement soutient les nerfs et les organes, mais les repousse en haut et en dehors. Cette action diffère, on le voit, de celle du corset.

Les médecins sont priés de venir juger par eux-mêmes des effets du bandage.

Les docteurs Banning et Miles recevront les dames de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi. Les hommes seront reçus de 5 à 7 heures du soir.

Il y aura des soins et de chambre pour les dames.
15fév—1m

**Mme. MAUGEY,**
ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS,
*Encoignure Bourbon et Ste-Anne,*

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de disposer des logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les nombreux succès obtenus par Mme MAUGEY dans le traitement des maladies spéciales aux femmes, l'ont décidée à rouvrir son cabinet de consultation de 1 h. à 3 h. de l'après midi.

La discrétion la plus grande et une guérison certaine sont assurées aux malades. 16oct

**Magasin d'Habillements gros et en détail.**
**THOMAS C. PAYAN & Co,**
No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle Orléans.

**Manufacture de Crane, Payan & Co,**
No 133, rue Market Newark, New Jersey,

ONT constamment en main un grand et magnifique assortiment d'habillements fins et communs faits à la dernière mode, et préparés expressément pour ce marché par des ouvriers expérimentés. Ces marchandises ont toujours satisfait les acheteurs. 20 dec—V&C

**BALANCES! BALANCES!!**
BALANCES CÉLÈBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATEFORME ET COMPTOIR.

CES balances portatives réunissant la commodité à la justesse sont regardées, dans les Etats du Nord et de l'Est, comme les seules machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.

En employant le double bras, les poids les plus lourds sont pesés par deux poids en cuivre d'une livre chacun, attachés d'une manière permanente aux bras, ainsi on est exempte de la nécessité d'avoir une masse de poids en fer inutile et encombrant, comme il est obligatoire lorsqu'on emploie les balances à un seul bras.

Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain, à New-York; de l'Etat de New York; de l'Institut de Franklin, à Philadelphie; de Boston et du grand concours national, à Washington.

Les manufacturiers, déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les Etats du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires à un seul bras; donnant ainsi à chacun la faculté de se procurer une excellente machine à peser aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.

Un assortiment complet, encaissé et prêt à être expédié, à vendre par
PRIESTLEY & BEIN,
3 fév 89 et 91, rue du Camp.

**INSTITUTION**
DE MLLE. A. LAINÉ.
**Pensionnat et Externat de Demoiselles,**
RUE ROYALE, 300,
*Entre St. Philippe et Ursulines.*

CETTE maison d'éducation est ouverte depuis le 5 novembre courant. Le local est vaste, aéré et distribué avec ordre.

Mlle A. Lainé, Directrice de l'institution, et connue en Louisiane, dans l'enseignement, depuis plus de douze années, a choisi pour coopérer à son œuvre des professeurs habiles et expérimentés.

La langue anglaise deviendra chaque jour plus mi-digne objet des soins les plus assidus de la part des professeurs chargés de l'enseigner. Les classes générales de français seront faites par Mlle A. Lainé.

Toutes les branches de l'enseignement seront également bien conduites et scrupuleusement surveillées.

La musique, le chant, le dessin et la peinture seront enseignés par des dames spécialement attachées à l'institution.

L'instruction religieuse sera dirigée avec la plus sévère attention. Un ecclésiastique approuvé par M. l'Evêque aura cette direction importante.

Mlle A. Lainé invite les familles à visiter bien vaster son établissement, pour qu'elles se rendent compte par elles mêmes des soins apportés à l'avenir, et des conditions générales de [illegible].
2nov—6m

**INSTITUTION JEFFERSON.**
53, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès un âge peu avancé et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète et qu'ils soient suffisamment préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement de ce genre.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. L'ordre le plus parfait y règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

| | | |
|---|---|---|
| Pensionnaires, | $25 par mois. | |
| Demi-pensionnaires, | 15 | do |
| Externes au-dessus de 12 ans, | 6 | do |
| do de 12 ans, | 8 | do |
| do au dessous de 12 ans, | 10 | do |

Ces conditions comprennent la pension, l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

*Sont payés à part:*

| | | |
|---|---|---|
| Le Latin ou le Grec, | $3 par mois | |
| L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin, | 4 | do |
| La musique, | 10 | do |
| La danse, | 4 | do |
| L'escrime et les exercices militaires, | — | do |

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 9 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6.
4sept—1an

**MAISON D'EDUCATION**
*POUR LES DEMOISELLES,*
DIRIGÉE PAR
# MME VAN NOOTEN
TRANSPORTÉE A PLAQUEMINES, PAROISSE IBERVILLE (Louisiane).

Sera ouverte pour la réception de pensionnaires et externes le 11 février prochain.

MME VAN NOOTEN ayant accompli son voyage en Europe et complété ses arrangemens pour attacher à sa maison, d'une manière permanente, des professeurs dignes de sa confiance et de celle des parens, s'empresse d'en informer ses amis et le public. Les parens et les tuteurs sont respectueusement invités à visiter la localité vaste et aérée, et la nature des lieux, ou, à la demande des principaux habitans de Plaquemines, l'institution a été transportée. De plus amples informations sont contenues dans le prospectus de l'établissement, qu'on trouvera à l'académie même, et chez les libraires de la Nouvelle-Orléans, ou, pourront être obtenues en s'adressant aux soussignes.

| A Plaquemines | A la Nlle-Orléans. |
|---|---|
| M. W. E. Edwards, | Le Rev. Dr. Nevilie, |
| Le Dr. Fhs. Flement, | MM. Alfred Hennen, |
| M. Zenon Labauve, | James Robb, |
| | H. C. Cammack, |
| | Fred Frey. |

30 janv—1 an

**INSTITUTION**
# G. BOYER.
148, RUE SONTE, ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles.

L'institution, établie dans un quartier central, occupe un local vaste et aéré.

Le cours d'études est, à la volonté des parens, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, peut, à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Ces modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise.

L'étude de l'Anglais tient la première ligne du programme, et se trouve, autant que possible, mêlée à toutes les autres études.

Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction.

La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux, ni d'une bonne éducation, est dirigée avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves; elle est destinée à leur donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.

*BRANCHES D'INSTRUCTION.*

Anglais, Français, Espagnol, Grec, Latin, Mathématiques, Histoire et Géographie, Elemens de Sciences Naturelles, Elemens des Sciences Philosophiques.

*CONDITIONS:*

| | | |
|---|---|---|
| Frais d'études, | $6, 8 10 par mois. | |
| Demi pension, | 15 | " |
| Pension, payables d'avance et par trimestre, | 25 | " |
| Blanchissage et raccommodage, | 4 | " |

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

NOTA—En général, il n'est pas fait de déduction pour les absences; un mois commencé est dû en entier, les fournitures sont l'objet d'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les élèves, de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 4 à 6 heures. 17 juil—1an

**INSTITUT ST.-LOUIS.**
PENSION ET EXTERNAT DE DEMOISELLES
Dirigé par MME DERON,
*Ancienne élève et Maîtresse de l'Institut de la Légion d'Honneur, Maison ST-DENIS.*
Nouvelle-Orléans, 145, rue St-Louis, entre Bourgogne et Dauphine.

LES études anglaises et françaises qui ont été reprises depuis quelques mois dans cette institution si haut placée dans l'enseignement, vont redoubler de zèle et d'activité à partir du mois de janvier courant. A cette époque recommenceront les concours hebdomadaires et mensuels dans toutes les branches de l'instruction pour les examens et pour la distribution des prix de l'année 18.0.

Les études en anglais sont conduites avec supériorité par l'excellent professeur de langue et de littérature, M. Orton, par deux premières maîtresses américaines ou anglaises, et par une maîtresse enseignant les élémens de l'anglais.

Pour les études en français, Mme E. Deron et J. Deron, avec MM. E. Deron et H. Deron, se partagent à eux quatre et par spécialité les diverses branches de l'instruction. Tous quatre, chaque jour et alternativement, font des cours aux cinq premières classes, et veillent en outre à la direction des classes élémentaires. Les parents ont pu apprécier combien cette réunion de professeurs et de maîtresses de la même famille attachés à l'Institut St Louis, donne à cet enseignement d'avantages remarquables sur d'autres institutions seulement pourvues de maîtres étrangers et instables.

La musique continue à être enseignée par des professeurs de premier mérite.

Quant aux conditions matérielles de l'établissement, les directeurs sollicitent la visite des familles, pour qu'elles s'assurent que l'Institut St-Louis a aussi sur ce point une supériorité incontestable.

L'éducation et l'enseignement religieux, qui en est la base, ont à l'Institut St-Louis, l'objet d'une sollicitude toute particulière. La préparation à la première communion est faite avec le plus grand soin dans la chapelle de l'institut. 1 jan

CHARBON PULVERISE—10 boucauts charbon pulvérisé de Philadelphie pour l'usage de distillateurs, extraite par la barque Convoy, et à vendre par E. LAMBERT,
3 mars 62, rue des Magasins

*Venus Clark.*

A VENDRE [illegible] débarquement du navire Onward, [illegible] 1 J[illegible] MALLEN [illegible] & CO.
[illegible] rue Bourbon

**PENSIONAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,**
DIRIGÉ PAR
# MADAME GRANET.
*No 86, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans.*

TOUTES les branches faisant partie d'une éducation complète et solide, sont enseignées dans cette institution. Une attention sérieuse est donnée aux études et à la conduite morale et religieuse des élèves. Les conditions sont:

| | Par mois. |
|---|---|
| **PENSIONNAIRES** | |
| Audessus de 10 ans | $25 00 |
| Audessous do do | 20 00 |
| Demi-pensionnaires, | 15 00 |
| **EXTERNES.** | |
| Audessus de 10 ans, | 10 00 |
| Audessous de do, | 8 00 |
| Audessous de 8 ans, | 6 00 |
| Piano, | 10 00 |
| Harpe, | 12 00 |
| Dessin, | 6 00 |
| Danse, | 6 00 |
| Chant, | 10 00 |

Les langues française et anglaise sont constamment parlées.
Les classes sont ouvertes toute l'année.

**INSTITUTION**
*DE Mme. DESRAYAUX.*
**Pensionnat et Externat de Demoiselles.**
(Ancienne Maison de Mme LEIRIS.)
*Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.*
ANNEE 1849—50.

LES directeurs de cette institution viennent de nouveau soumettre leurs titres à la confiance des familles, sous le triple rapport de l'*hygiène*, de l'*éducation intellectuelle* et de l'*éducation morale*.

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, et réunissant toutes les conditions de bien-être et de salubrité. Depuis les bâtimens, jusqu'à l'avenue des Remparts, s'étendent des jardins, bien ombragés, destinés aux récréations et aux promenades des élèves. Le terrain en a été exhaussé et assaini de manière à offrir en tout temps un emplacement agréable et salubre; et l'acquisition définitive, qui vient d'être faite de ces jardins, assure pour toujours, à l'établissement, les avantages sanitaires qui en résultent. Enfin, en y consacrant les efforts et les résultats de dix années de travail, les Directeurs sont parvenus à former, dans le plus beau quartier de la ville, *un établissement* vraiment digne de ce nom, et de sa destination.

L'*instruction* est donnée également en *français* et en *anglais*: elle est variée, complète, et s'étend des premiers élémens jusqu'aux notions développées de la *Littérature* et des *Sciences*.

Le personnel de l'enseignement reste le même, sauf un seul changement, qui a donné lieu d'attacher à l'institution un professeur, (M. F. LIGERET) récemment arrivé de Paris, où il est connu et apprécié de plusieurs hautes notabilités scientifiques et littéraires.

M. LIGERET est appelé, vu le nombre croissant des élèves, à partager l'enseignement des *premières classes*, avec M. A. DESRAYAUX qui, de son côté, y consacre tout son temps. Une instruction plus rationnelle et plus forte doit ainsi s'étendre jusqu'à la troisième classe, et devenir une préparation plus intelligente aux études de la première.

L'*enseignement supérieur en anglais* reste sous la direction de Mme K DESRAYAUX, anglaise de naissance et d'éducation, et du DR. MACAULAY, dont la capacité est généralement connue.

Plusieurs dames, anglaises et françaises, se partagent l'enseignement des degrés secondaires et élémentaires, dans les deux langues.

En tout, un nombreux personnel est attaché à l'établissement, de manière à fournir à tous les emplois, d'enseignement ou de surveillance, des personnes d'une aptitude spéciale.

*La musique* (piano, harpe, solfège et chant) reste sous la direction connue de Mme DESRAYAUX et de Mmes BERNIQUIER et DESFORGES.

*L'éducation religieuse et morale* reçoit tous les soins que réclame son importance: *La première communion* surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. M. l'ABBE LESNES qui, comme les années précédentes, charge de l'*instruction religieuse*; et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux la *conscience et la pratique du devoir*.

*Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les Libraires, et à l'Etablissement.*
27 sept—1 an.

**Habillements pour le printemps et l'Ete.**

N. C. FOLGER a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir de sa manufacture à Newark, un grand assortiment de vêtements du dernier genre, se composant en partie des articles suivants:

Habits et pantalons en mérinos français;
Habits, racs et vestes en alpaca noir et de couleur, en toile, désindes, etc. etc.
Pantalons de coutil, blanc et de couleur,
Do de nankin, cotonnade et ginga;
Gilets de jeans en satin, alepine, mérinos et soie broche;
Do do en pique blanc et de couleur;
Chemises de toile blanche et imprimee;
Do do de coton avec le devant et le col en toile;
Do de coton imprimé;
Do de ginga fil et ginga coton;
Un assortiment général de chemises de dessous, caleçons, mouchoirs de poche, cravates, bretelles, chaussettes, valises en tapis, malles, parapluies et sacs de coton.

AUSSI—Habits, pantalons, manteaux, etc etc, en caoutchouc.
N. C. FOLGER, No 17 Vieille Levée,
9mars—10 au coin de la rue de la Douane

**Habillements d'enfans.**

REÇU tout récemment par le steamer Ohio, de New York, un assortiment complet de vêtements d'été, de toutes grandeurs, pour la saison.

AUSSI—En magasin, un excellent assortiment pour enfans d'habillements d'hiver que j'offre aux familles qui ont des enfants à envoyer au collège.
N. C. FOLGER, No 17 Vieille Levée,
9 mars—10 au coin de la rue de la Douane.

**Avis aux habitants.**

A VENDRE par le soussigné—
5,000 paires de pantalons de cotonnade log cabin
5,000 do do denims;
10,000 chemises de coton rayé.

Les habitans et maisons de commission qui ont besoin de vêtements d'été pour habitation, sont priés de visiter ma maison, où un assortiment dans ce genre est au grand complet.

Les personnes qui désirent avoir leurs vêtements d'hiver pour habitation fabriqués à ordre, voudront bien me transmettre leurs demandes avant le 1er juin prochain.
N. C. FOLGER No 17 Vieille Levée,
9 mars—10 au coin de la rue de la Douane

**Hotel du Commerce.**
*Rue d'O'Reilly, 108, près celle de Cuba, à la HAVANE.*

CET Hôtel situé dans le quartier le plus fréquenté de la ville, près du port, de la place d'Armes et des Promenades, est avantageusement connu à la Havane depuis plusieurs années. Mme Dalliers qui le dirige a tout fait pour rendre aux voyageurs cet Hôtel agréable, tant sous le rapport de la table, larges et accès que sous le rapport de la table. Les témoignages de satisfaction qu'elle a reçus des étrangers qui ont logé dans sa maison, lui donnent le droit de la recommander aux étrangers de tous les voyageurs qui se rendent à la Havane.
23jan—3m3fp

L. F. DELAMARE, fabricant de travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle, a l'honneur de prévenir ses clients ainsi que le public en général, qu'il a transféré son domicile rue de la Douane, entre Bourbon et Royale, et invite les Messieurs et Dames de la ville à venir visiter le travaux de sa fabrication, ayant une connaissance supérieure à ce que l'on a fait jusqu'à ce jour, tant pour ustensiles de ménage, tels que bains et baquets de toutes formes, fontaines à filtre et autres, et quantité d'autres articles trop long à énumérer, ainsi que garderobes pour cabinets et chambres, garnitures sans odeur, installations de bains, pompes et lavabos.

Spécialité de travaux de bâtimens en zinc, pour corniches, vidéolas de toiture, chassis, dalles, tuyaux, etc.

Couverture en zinc garantie vingt ans sans réparations. 4 mars

100 barriques vin rouge de Marseille, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO,
16 mars—10f 27, St-Louis

50 barriques vin rouge S. Emilion et Chateau-Grammont, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO.,
16 mars—10f 26, rue St-Louis.

MADERE ET PORTO.—200 barils Madère et Porto, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO.,
16 mars—10f 27, rue St Louis.

300 caisses vin rouge St-Julien et Côte Rotie, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO.
16 mars—11f 27, rue St-Louis.

CHANGE SUR BORDEAUX—A vendre par
DOMINIQUE LANATA,
18mars 9 et 11, rue Jefferson

CHANGE SUR GENES.—A vendre par
DOMINIQUE LANATA,
18mars 9 et 11, rue Jefferson.

CHANGE SUR TRIESTE—A vendre par
DOMINIQUE LANATA,
18mars 9 et 10, Jefferson.

ABSINTHE SUISSE—50 caisses et 5 futs absynthe Suisse véritable; venant d'être reçus par le navire Onward, et à vendre par
DOMINIQUE LANATA,
18mars 9 et 11, rue Jefferson.

SAUCISSONS de cette année—6000 livres saucissons imitation de Lyon, qualité supérieure, à vendre par J & J TARDOS,
18 mars No 31, Vieille Levée

VINS.—150 barriques St Emilion, 40 do St Julien Médoc, 60 do Monferrand, 40 do Margaux Médoc, 30 do Haut Talence, et à vendre par
J & J TARDOS,
18 mars No 31 Vieille Levée

VINS EN CAISSE—400 caisses St Julien, 40 do Haut Talence 1844, 250 do do 1846, 250 do St-Emilion 1844 et 1846, 600 paniers champagne, et à vendre par J & J TARDOS,
18mars No 31 Vieille Levée

COGNAC—50/2 130/4 Alex de Montezun, fine champagne 1840;
30/2 60/4 A de Mondore 1840;
10/4 J J Durand, fine champagne 1844;
5/2 10/4 do do do 1845;
5/2 10/4 do do do 1847;
6/2 8/4 Jean Louis superior old Cognac 1811;
1/4 do do do do 1846;
10/2 40/4 A L Bleville;
10/2 60/4 John Durand & Co, La Rochelle;
5/2 10/4 J J Durand; 5/2 15/4 J Eraud,
5/2 10/4 J Camuy & fils;
Dans le magasins de la Douane, et à vendre par
J & J TARDOS,
18 mars No 31 Vieille Levée

BOTTES, SOULIERS et Brodequins—200 caisses, en débarquement des navires Scotland, Sultana et Geo Turner, à vendre par
18mars R G HOBBS & Co, 30, Douane.

VIN ROUGE EN BARRIQUES—33 barriques vin ordinaire vieux, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
18mars 17 & 19, rue St-Louis

SUCRE de la Havane.—300 caisses jaune, blanc et brun, en débarquement et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
9 mars 34 rue de la Vieille Levée

CHAUDIERES—grandeurs assorties en fer fondu et battu—Aussi—barres de grilles et bouches de fourneaux, à vendre par J. Y. DE EGANA,
9 mars rue Bienville.

INDIGO—11 surons indigo de Guatemala, en débarquement du brick Adams Gray, et à vendre par LABORDE & XIQUES,
14mars No 3, rue Front

CIGARES DE LA HAVANE—101 m. cigares de la Havane, de différentes qualités, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
14mars 3, rue Front.

CAFE—180 sacs café de la Havane, en débarquement du brick Adams Gray, et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
14mars No 3, rue Front

CACAO—40 sacs de Guayaquil, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
14mars 36, Vieille Levée.

CAFE—700 sacs café prime, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
16mars 36 rue de la Vieille Levée

SUCRE—482 caisses sucre blanc, en débarquement du brick Parthenon, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
14 mars 36, rue de la Vieille-Levée.

TABAC—30 balles de la Havane, pour capes et tripes, en déchargement du brick Parthenon, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
[illegible] 36, rue de la Vieille-Levée.

CIGARES de la Havane—250,000 en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par
B VALLS,
14mars 37, Commune

CACAO de Guayaquil et de Para.—[illegible] à vendre par B VALLS,
[illegible] 37, rue de la Commune

### Salsepareille de Bull.

EN quart de bouteille et d'une force six fois supérieure à la plus pure Salsepareille de Honduras, et à n'importe quelle autre préparation semblable, faite de [illegible].

*Prix $1 la bouteille et $5 la demi-douzaine de bouteilles pour $5.*

Il a été reconnu depuis plusieurs années que, la Salsepareille prise et préparée d'une manière convenable, était une panacée universelle, pour toutes les maladies provenant des impuretés du sang, de l'usage du mercure, des boissons spiritueuses et des abus de la jeunesse. Nous affirmons avec confiance, que l'*extrait de Salsepareille de John Bull*, est aujourd'hui le seul remède de ce genre, d'une force régulière, et préparé d'après les principes stricts de la science. La Salsepareille, employée à la préparation de ce remède, est toujours soumise à l'épreuve des agens chimiques avant d'être concentrée, afin d'acquérir la certitude de sa valeur.

La Salsepareille de BULL contient également des extraits des plusieurs plantes médicinales, et de cette combinaison, *résulte l'agent curatif le plus actif qui ait encore été donné au monde.*

CETTE MEDECINE EMPLOYEE SELON LA FORMULE, GUÉRIT INVARIABLEMENT LES MALADIES SUIVANTES:

Scrofules, Cancers, Tumeurs, Eruptions sur la peau Erysipèles, Maladie chronique des yeux, Rhumatisme, Douleurs dans les os et Jointures, Vieilles plaies et Ulcères, Gonflement des amigdales, Syphilis, Dypepsie, Maladies du foie, Maladies résultant de l'emploi du mercure, pertes d'appétit, douleurs de cotés et d'épaules, débilité générale, assoupissement, jaunisse, Constipation, Mal de gorge, Bronchites, Rhumes, maux d'estomac, affections des poumons, et toutes les autres maladies tendant à produire la Phthisie. Irrégularités chez les femmes, abattements d'esprit, migraines, transpiration, imprudences, maladies chroniques de la constitution &c. Ce remède est un tonique très agréable à boire, et un excellent purgatif, supérieur au *blue lick*, à la poudre de Seidlitz ou à l'eau de Seltz.

BONS TEMOIGNAGES.

Le *Ohio State Journal* s'exprime ainsi sur la Salsepareille de Bull.

*Elle n'a pas d'égale!* Cette assertion n'est point exagérée. Les effets miraculeux dont nous avons été témoins, et la vente considérable qui a eu lieu depuis deux mois que cette Salsepareille a été introduite dans notre ville, sont une preuve évidente de ce que nous avançons. Toutes les personnes qui en ont fait usage, attestent que c'est un dépuratif du sang sans égal.

Lisez encore et vous serez convaincu que la SALSEPAREILLE DE BULL EST LA MERVEILLE DU MONDE! et qu'elle vous guerira, quelque soit le temps que vous ayez été affligé de votre maladie.

Voici ce que pensent les Médecins et les Apothicaires de la SALSEPAREILLE DE BULL.

Louisville, 31 mai 1849

*Mr. John Bull*. Monsieur,—J'ai long temps souffert d'une forte douleur du foie, ainsi que de migraines. J'ai essayé sans succès toutes les Salsepareilles, heureusement la vôtre m'a été indiquée, et trois bouteilles seulement m'ont apporté plus de soulagement que toutes les autres réunies. Je recommande donc avec plaisir votre remède à toutes les personnes malades.
Agréez, &c. P. H. OWEN.

RHUMATISME.

Que toutes les personnes affligées de cette affreuse maladie, lisent ce qui suit: elles apprendront par ce qu'elles sont encore à espérer.

*M. J. Bull*.—Monsieur—J'ai été affligé pendant trois ans d'un rhumatisme des plus aigus. J'ai souffert tout ce que l'on peut souffrir. J'ai essayé tous les remèdes; et fin je désespérai de ma guérison lorsque l'on m'engagea à employer votre Salsepareille. Je le fis, et depuis ce moment, mon rhumatisme a disparu, et ma santé est complètement revenue. Voici plusieurs mois que je suis guéri et je prends plaisir à vous témoigner ma reconnaissance, en déclarant que votre remède est sans pareil pour le rhumatisme. ISHAM BRIGGS,
Union Town,—Union Co Ky.—12 Mai 1848.

Du Dr. Wm. T. Prentiss,

*Mr. Bull*—J'ai employé votre Salsepareille avec le plus grand succès dans les affections cutanées et syphilitiques telles que la teigne, la lèpre, et dans toutes les maladies qui semblent nécessiter pour leur guérison une modification dans le fluide du corps. Je pense que cette composition est préférable à tout ce qui a été offert en vente jusqu'à ce jour, et je ne doute pas que les médecins ne reconnaissent sa valeur en apprenant quelles sont les substances qui la composent.
W. T. PRENTISS, M. D.
Lewisport, Ky. Dec. 4, 1847.

Il se dit peut-être inutile de produire de nouveaux témoignages en faveur de ce grand remède. Il suffit de l'essayer pour être convaincu de sa supériorité. Que tous ceux qui sont atteints de maladies chroniques, dérangement, débilité nerveuse, faiblesse ou qui ont fait usage du mercure, en fassent la tentative, et se convaincront par eux mêmes de sa valeur. Il y a des milliers de personnes qui souffrent, lui peuvent être guéris.

AVIS AUX FEMMES.

La Salsepareille de J. Bull est un des meilleurs remèdes pour les femmes, qui puisse se rencontrer actuellement. Dans les nombreux cas où la constitution est affaiblie, où l'énergie nerveuse a disparu, lorsque les forces viennent à manquer au moindre effort, que le visage est pâle et incolore, que le déclin s'affaisse encore, que l'esprit est troublé et qu'une accablée, que la santé est détruite et qu'une défaillance toute physique et morale, alors la Salsepareille de Bull est le souverain remède. Il soutient la nature dans l'accomplissement de toutes ses fonctions, endurasse tout le système organique, régularise les menstrues, etc [illegible] au sang pur et sain, et rend à la santé et au bonheur. Que les dames fassent usage de ce remède, et elles verront cesser leurs souffrances.

[illegible]

BEAUTE ET BLANCHEUR DE LA PEAU.

Avec quel plaisir nous admirons la beauté, la blancheur, la transparence de la peau et sa couleur rosée; que de moyens pour se procurer et savoir [illegible]. La Salsepareille de Bull [illegible].

MEILLEURS TÉMOIGNAGES.
*Que ceux affectés pour toute autre remède.*

[illegible]

Louisville 26 décembre 1846.
JAS. M. MOORE.

M. J Bull—J'ai employé votre Salsepareille dans plusieurs nouveaux cas de scrofules, avec le plus grand bonheur. Je suis maintenant convaincu que c'est le meilleur remède pour ces maladies.
Winchester, Ky. 1er février 1848.
JAS. M. MOORE, D.M.

Ces témoignages et les suivants disposent de tout commentaire sur l'efficacité de la Salsepareille de Bull.

J'ai examiné les ingrédiens qui composent l'extrait de Salsepareille de J. Bull, et je n'hésite pas à déclarer qu'ils forment un composé salutaire et devant être efficace dans les maladies chroniques, dans lequel il sera employé.
Louisville, 6 juin 1848,
L. P. YANDELL, M. D.
Professeur de Chimie au Collège Medical de Louisville.

J'ai examiné la prescription pour la préparation de la Salsepareille de Bull, et je suis persuadé que cette combinaison est excellente et parfaitement calculée pour réparer les altérations du système. Je l'ai employée pour mon compte pour mes malades et pense que c'est le meilleur article de Salsepareille en usage.
Louisville, 20 mars 1849.
M. PYLES, M. D. Médecin résident, attaché à l'hôpital de la Marine

*Salsepareille de Bull*—Nous avons employé une bouteille de cette Salsepareille pour la débilité générale et le lumbago et l'avons expérimenté avec succès en toute connaissance de cause. Dans le même temps nous avons employé deux bouteilles de la Salsepareille de Townsend, que nous avons payées $1 50 et nous en avons éprouvé du mal au lieu du bien que nous en attendions.

Ce remède est d'un usage journalier dans l'Ouest, répare les santés affaiblies, et rend la vigueur de la jeunesse, à tous ceux qui souffrent ou sont gravement tourmentés par la maladie. Les attestations en viennent de toutes parts, de personnes loyales et d'une grande moralité, déclarant, dans les termes les plus clairs, que c'est le meilleur de tous les remèdes offerts au public.

Il se vend en gros et en détail chez J. Bull, à leur principal bureau, 81, Quatrième rue, à Louisville, Ky., et chez tous les pharmaciens de la ville et de la campagne. J. WRIGHT & CO.,
151, rue de Chartres.

Principaux agents pour la vente de la Salsepareille de J. Bull, à la Nouvelle-Orléans, à leur magasin de remèdes patentés, 151, rue de Chartres—Gros et détail 16mars—1 an

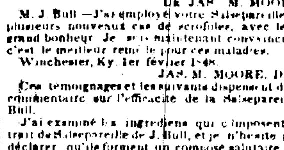

**46—Conti—46.**
# RICHARD,
*FABRICANT DE BILLARDS,*
Successeur de B. ANTOGNINI.

A L'HONNEUR de prévenir le public en général que l'on trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie.

On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus de bonnes bandes élastiques en caoutchou, en lisière, au choix de ses clients, répondant de la solidité et de la régularité de son ouvrage.

Il fait et accepte toutes commandes pour la ville et la campagne.

Ayant une patente pour les fourneaux économiques, on trouvera à son magasin au choix des clients et à différents prix, de fourneaux de diverses grandeurs, ainsi que les accessoires nécessaires pour la cuisine 30 nov

# J. ETERNOD & Cie
Nos 8 & 10, [illegible] CONTI,
*Magasin de Marchandises Sèches pour Planteurs et Marchands de Campagne.*

GRAND assortiment de marchandises américaines, anglaises, françaises et suisses, telle que cotons écrus et blancs, cotonnades, indiennes, mousselines laines, jaconats et articles de fantaisie.

Chapeaux Panama, Paille d'Italie, Latanier et Campêche, pour nègres d'habitations.

**Vins et Liqueurs.**

VINS de Bordeaux rouge et blanc en barriques et demi barriques, Cognac en pipes, demi pipes et quarts de pipes, des meilleures marques, kirsch et absinthe Suisses, vin du Rhin, &c.

**BILLARDS.**

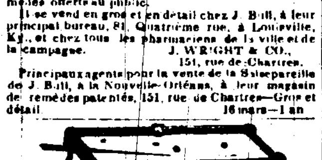

NEUFS ET D'OCCASION, garnitures de bandes en gomme élastique patentée. On se charge aussi de toutes espèces de réparations. On trouvera aussi toutes les fournitures, telle que, tapis, queues, billes, procédés, colle, &c. Tous ces articles à des prix très modérés. 5 fév—6m

*Chapeaux de Paille d'Italie de toute sorte.*

P. LEVERRIER, 78, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, vient de recevoir par le navire Buena Vista, venant du Havre, et offre à vendre au plus bas prix de la place, un très grand et très joli assortiment de chapeaux de paille d'Italie pour hommes et pour enfants de tout âge, ainsi que casquettes en paille et en velours soie pour enfants; il offre également à très bas prix une balance de chapeaux de soie pour hommes et cadetaqui conviennent parfaitement à Messieurs les marchands de la campagne. 4 fév

*Eau-de-Vie de Cognac en Douane.*

OTARD DUPUY & CO—Eau-de-vie pâle et foncée de 1844, 1846, 1847 et 1848, en demi pipes, quarts, huitièmes, &c.

A. SEIGNETTE—Eau-de-vie pâle et foncée, huitièmes, en demi pipes, quarts, huitièmes, &c.

J. DUPUY—Eau-de-vie quatrième preuve idem idem.

Ces eaux-de-vie, toutes d'importations directes seront vendues à des conditions avantageuses dans les sites de la douane.
SECCOMB & VOORHIES,
14 mars 14, rue Tchoupitoulas.

RHUM de la Jamaïque—1 pinçon, à vendre par
P. LOSCH,
[illegible] 61, Vieille Levée.

# SALSEPAREILLE
**Du Docteur S. P. Townsend.**
MERVEILLE DU SIECLE.

CE remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est mis en bouteille d'un litre six fois meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres, effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

**REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.**

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle le sang, ce qu'elle réalise en même temps que l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré, plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de

**5,000 ENFANTS.**
**DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.**

La Salsepareille du Dr Townsend rétablit avec vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit les lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

Cette Salsepareille est de beaucoup supérieure à toutes les compositions employées pour donner de l'activité au système, de la souplesse aux membres et de la force aux muscles.

**MALADIES DE POITRINE GUÉRIES.**

*Maladies de Poitrine, Bronchitis, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.*

**CRACHEMENTS DE SANG.**
New York, 28avril 1847.

Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable; je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.
Tout à vous,
WM. RUSSELL, 65 rue Ste-Catharine.

**GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.**

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements; la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparait chaque jour; l'enervation, cause principale de la stérilité des femmes, disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

**AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.**

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

**REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.**

Ce remède est l'un des plus surs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes en couches. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes en mal d'enfants. Il est extrêmement utile avant et après les couches; il prévient la constipation, les hémorroïdes, les crampes, les enflements de pieds, tristesse, battement de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et hémorragies, il régularise les sécrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

**BEAUTE ET SANTE.**

Le blanc, le cosmétique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint et [illegible] cette fraîcheur [illegible] de la peau. Ces belles couleurs de la santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et maladif. La libre circulation d'un sang riche et pur vivifie et anime la figure, donne aux joues ces teintes rosées de la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est du domaine de la SALSEPAREILLE [illegible] SAVONS, elle ne peut exister sans une libre circulation. Alors même qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, si elle n'est du rouge et du cosmétique, elle est plus stérile et impure, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune, si son sang dans un rouge et si de couleur des plus éclatantes aux joues et aux lèvres et seront belle. C'est la vacuité de la santé et fascinante.

**OPINION DES MEDECINS.**

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous le considérons comme une des meilleures préparations de Salsepareille qui existent.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1847.

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos commis agents, ou sont mis à faire de la Salsepareille des Elixirs, des Amers, extraits de Salsepareille &c. Ils la mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

**RUSES DES CHARLATANS.**
*Que chacun lise ce qui suit avec attention.*

Il y a des personnes qui [illegible] à la Salsepareille du docteur Jacob Townsend, [illegible].

[illegible] Townsend [illegible] plus de $200,000 pour faire annoncer [illegible].

Le docteur Townsend est au [illegible].

[illegible]

**AUTRE RUSE.**

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui des hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a que les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

LE DOCTEUR TOWNSEND N'EST PAS MEDECIN.

Ces individus disent aussi que le docteur Townsend n'est pas médecin. Cette assertion est fausse comme les autres; le docteur Townsend a étudié dans les deux meilleures écoles de médecine du pays, et pratique depuis plus de quinze ans; il a fait pendant plusieurs années, expériences sur expériences, et a dépensé des sommes énormes pour renare son remède parfait.

Entr'autres propriétés qui recommandent ce remède à la communauté, il possède surtout celle de ne se détériorer dans aucun climat, sous aucune température, jamais il n'aigrit.

Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND, M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans.
J. WRIGHT & CO,
20 aout—1 an 151, rue de Chartres.

**CONSULAT DE FRANCE.**
AVIS MENSUEL.—MARS 1850.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

| | |
|---|---|
| Arnaud Jacques, | Hemard Jean Baptiste, |
| Amar Jean et Vincent, | Juge Clément, |
| Bitois Charles, | Lemonnier Frédéric, |
| Bonbon François, | Layrisson Pierre, |
| Baudin Louise, Mlle. | Lognand Georges, |
| Bataille C et H, | Lahaye Guillaume, |
| Coste Eugène, | Lacasse, les frères, |
| Curtil Urbin Trêné, | Lobret Pierre, |
| Chance Claude, | Moumin Pitre, |
| Chiquot Généreux, | Mondeval, les époux |
| Chauchon, | Pouelgh Victorien |
| Desmousseaux Louis, | Parent Alexandre |
| Dubreuilh Jacques et Pre | Richard, |
| Devillers, | Roy Antoine Auguste |
| Frachet Jules, | Romain, les époux, |
| Griveau Jean Baptiste, | Soubrelle, |
| Garrus Alphonse, | Seilhan Jean Pierre, |
| Grognet Auguste, | Senarens (de) |
| Gilly, les époux, | Vitard Philippe, |
| Guyot Auguste, | Wolf Jacques, les époux |
| Huguenel, | Wachemuth Pierre. |

La chancellerie du Consulat de France, située rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, No 37, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 7mars

*Avis aux contribuables de la paroisse Jefferson*

PAR le présent avis, toutes personnes qui doivent des taxes de paroisse dans la paroisse de Jefferson, pour l'année 1849, qu'elles soient résidentes ou non résidentes de la dite paroisse, sont notifiées que les dites taxes seront dues et exigibles le onzième jour d'avril prochain, (1850); que dans les trente jours qui suivront le dit jour 11 avril 1850, les dites taxes devront être payées au collecteur soussigné à son bureau, dans la salle des délibérations du jury de police, à Gretna, dans ladite paroisse; qu'à l'effet d'y recevoir les dites taxes, le soussigné se trouvera à son bureau, chaque jour, pendant les trente jours susdits, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi; et qu'à l'expiration de ce délai une liste des personnes qui n'auront pas payé leurs taxes sera remise au shérif, lequel devra procéder à la saisie et à la vente des biens des délinquants, conformément à la loi.
Paroisse Jefferson le 8 février 1850.
LOUIS DELERY,
9 fév—8 f par sem 60] Collecteur.

**IMMENSE STOCK.**
**Marchandises Sèches en Commission**
CHEZ KING, 72, RUE GRAVIER.

NOUVELLEMENT reçues du Nord et ordonnées pour être immédiatement vendues, sans avoir égard aux prix coûtans, les sommes devant être immédiatement remises.

La description ci dessous comprend une partie des articles:

Voiles, Mantilles, Soieries, Toile, Pèlerines, Cols, Guinghams, Linon, Indiennes, Cotonnade, Flanelles, Serviettes, Draps de lits, Toile à chemises, Mousseline, Jaconats et Mousseline Suisse, Diaprée, Nappe de table, Chapeaux, Parapluies, Ombrelles, Mouchoirs en batiste.

La réputation que cette maison s'est acquise pour le bon marché auquel elle vend ses marchandises vaut d'être davantage, car elle offrira au-dessous des prix courants par le passé.
A prix fixe. MAISON SLANCHE DE KING,
[illegible] 72, rue Gravier.

CIRE D'ABEILLES—4 balles cire blanche d'Afrique, de la Havane, à vendre par
FOO DE FRENTES & CO.,
20 janv 25, Vieille Levée.

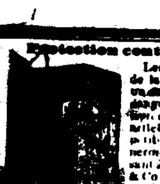

**Protection contre l'incendie.**

Les personnes qui sentent de la nécessité de préserver leurs livres à l'abri du danger pourront obtenir [illegible] papiers, argent, [illegible] articles de grande valeur [illegible] [illegible]... parmi ce [illegible] saut à MM. S. Eldy, Brothers & Co Gribble et Montgomery. Alexander Hill, J. G. Dunlap, Thos. K. Price, Thos. Madock Jr. qui tous ont éprouvé des pertes considérables par l'emploi des *fers forts à l'épreuve du feu*, de Rich & Co. Un de ces coffres contenant des billets de banques, à ordres et autres objets précieux, est resté trente-deux heures dans le feu, et a conservé à ses propriétaires une valeur dépassant 700 *fois* celle payée pour l'achat du dit coffre. Tous les coffres d'Asbestos et de Knob qui se trouvaient dans le feu se sont disjoints et leur contenu a été brûlé. Ces faits prouvent de manière irrévocable que les personnes qui s'attachent dans les affaires, ne sauraient trop prendre de précaution pour se mettre à l'abri du danger qui les menace. Le soussigné, seul agent des manufacturiers, en cette ville, a en ce moment un bel assortiment de coffres-forts en main, au nombre duquel se trouvent des coffres *fros serrures de Yale, à l'épreuve de la poudre*. Il continuera à recevoir régulièrement des approvisionnements de toutes dimensions et de tous les genres. Les ordres sont remplis avec soin et exactitude.
ISAAC BRIDGE,
27 fév—30 76 rue des Magasins

**MAISON DE SANTE ET D'ACCOUCHEMENS,**
*A JOUVENCE,*

Près Covington. On y va de la Nouvelle-Orléans en 6 heures par les bateaux à vapeur.

LA NATURE a tout fait pour cette localité: terre élevée, couverte d'arbres et de plantes de toutes espèces, qui embaument constamment l'air.

Deux rivières de l'eau la plus limpide arrosent l'habitation. Dans l'une coule une eau dont les vertus toniques, balsamiques et dépuratives, se manifestent d'une manière aussi rapide que bienfaisante. Son usage fait cesser comme par enchantement, les fièvres consomptives les plus acheuses, et des plaies, des engorgements, des douleurs nerveuses qui avaient résisté à toute sorte de traitement.

Deux fontaines de l'eau la plus pure fournissent abondamment aux besoins habitués. Une autre dont l'eau est minérale jouit de propriété spéciale contre les affections de la peau.

La prairie abonde en plantes médicinales de toute espèce.

La terre, l'air et les eaux, sont là, de puissants moyens de bien être et de santé.

Le jardinage et le laitage fournissent en abondance, une nourriture salubre; la viande et le poisson y sont d'une bien meilleure qualité qu'à la Nouvelle-Orléans.

Les promenades dans la forêt ou sur la rivière sont délicieuses et offrent des ombrages où les corps fatigués ou malades respirent la vigueur et la santé. C'est avec délice qu'on boit ses eaux, et qu'on respire l'air de Jouvence.

Que ne fera pas un médecin expérimenté dans son art, comme le Dr Dubourg, aidé si puissamment par les premiers élemens de la vie.

Toutes les maladies de langueur, les fièvres consomptives, les affections chroniques des entrailles pulmonaires, intestinales et urinaires. Les dissolutions; les hétisies des enfans, se guérissent avec une étonnante rapidité.

Les affections nerveuses, si rebelles à la médecine, se dissipent par la seule influence de l'air et des eaux de la rivière Balsamique.

Ces eaux employées en boissons, en bains, en douches; l'air sont naturel, sont maladie par des évaporations de plantes; l'exercice sur terre ou sur l'eau, auquel on peut se livrer; l'excellent laitage; les plantes salutaires toutes fraîches; tous ces agens naturels dirigés par mes longues études et 42 années de pratique médicale, vont réaliser, pour la Maison de Santé que je fonde, le nom de Jouvence que la localité mérite réellement.

Parler des attentions et des prévenances dont MM. les docteurs Dubourg père et fils environnent les malades qui viendront se soumettre à leurs soins, est chose superflue, tant elle est naturelle.

Les dames qui doivent accoucher durant les chaleurs de l'été se trouveront très bien de venir passer le temps de leurs couches à Jouvence; elles se auraient se confier à un accoucheur plus expérimenté, plus habile et plus doux que le vieux docteur. Elles devront retenir d'avance leur appartement pour qu'elles le trouvent convenable en tout.

S'adresser rue Ste-Anne, 54, chez le Dr Dubourg, pour plus amples renseignements, et pour s'assurer un lit, ou une chambre, ou un appartement.

On recevra des esclaves en traitement au prix de $30 par mois.

Il y aura toujours un médecin sur l'habitation soit le vieux soit le jeune Dr Dubourg. Il y a à Covington plusieurs docteurs dont, au besoin, on pourrait réclamer les conseils. 12avril—1m

BANQUE DE CITE.
Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1850.

AVIS—Les détenteurs des billets de la Banque de Cité, sont invités à les présenter au remboursement aussitôt que possible, afin de prévenir le retour de la circulation tous les billets émis par cette Banque dont la charte expire le 1er mars prochain.
Par ordre de la direction
7jan—3m R J. PALFREY, Caissier.

**Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.**
Nouvelle-Orléans, 26 février 1850

LE SCRIP de cette compagnie à être reçu pour 1849 sera délivré aux ayant-droits
26 fév—1m

**J. N. RICULFI & Co.**
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES et Importateurs
*De Cigares de la Havane, Café et Sucre,*
No 17, rue Conti.

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
*PARFUMERIE DE PARIS.*
**L. BUSSY,**
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, à sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St Louis
2 dec—1an

Quinquina en poudre,
do en poudre,
Sirop en caisses et pressée,
Graines de Coriandre
Absinthe de Suisse en pipes,
Magnesie de Henry &c. A vendre par
H BONNABEL, Dégrèse,
15mars 37, Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans

**DROGUERIES**

EN débarquement du navire Oxford, du Havre, et à vendre par le soussigné:—
50 demi-barils sel de Bayonne, 300 do de copahu, 10 do [illegible] de gateur pectoral Regnault, 50 do de [illegible], 25 do [illegible], 300 do [illegible], 3000 [illegible], 25 [illegible]
Avec un assortiment d'extraits.
P. CUSACHS,
1mars Encoign Condé & St Philippe.

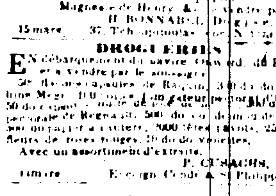

**Fabricant de Fourneaux Economiques.**
**CLAVEZ & Co.**

Rue de Chartres, 135, entre Toulouse et St-Louis ON trouvera dans leur magasin de toutes grandeurs, de fourneaux portatifs, et tous les ustensiles nécessaires à la cuisine, à des prix très modérés. 11aout

A LOUER.—Le premier étage d'une maison en briques située à la rue Tremé et Esplanade, comprenant quatre grandes chambres et cabinets, cuisine, deux chambres de domestiques, etc., et des magasins de grocerie ou de de guerres, etc., [illegible] huit chambres à feu, une cuisine en briques à deux étages, divisée en quatre chambres, une bonne citerne, une cour pavée, et entrées sur les deux rues. S'adresser à
MARTIN BRODERICK, Chemin du Bayou, près à rue des Remparts
23 fév

**A LOUER.**

LES deux maisons neuves à deux étages, venant d'être terminées, situées à l'encoignure des rues St André et Levée, ville de Lafayette.

Ces maisons réunissent toutes les commodités possibles pour les familles, la rue a deux étages sur le derrière, cours pavées, cornes, &c. &c.

Possession sera donnée immédiatement. S'adresser à AUGUSTE MOLIER,
14mars—6 No 10 rue St-Louis

MAISON DE BAINS A LOUER—A louer, un magnifique établissement de bains situé rue Conti, près la rue Dauphine, et un autre Passage de la Bourse, entre, Douane et Bienville. Ces deux établissemens seront loués ensemble ou séparément et à bail de un à cinq ans. S'adresser à J. P. KIRWIN,
23 fév 23, rue Julie.

A LOUER IMMÉDIATEMENT la maison No. 70, rue Royale, près la rue Bienville. Pour plus amples informations, s'adresser à JUAN Y DE EGANA,
20fev 47, rue Bienville

MAISON A LOUER—Une maison neuve à étage située rue du Canal, entre Rompart et Prieur, convenablement distribuée pour une famille. S'adresser au No 14, rue du Canal.
20 fév

A LOUER—Une belle maison à deux étages, située à l'encoignure des rues St-Thomas et Suzette. S'adresser à
X. LAMBERT,
23fév 62, rue des Magasins

**Magasins à louer.**

Trois beaux magasins dans la rue Poydras, près de St Charles, avec maison de résidence et cuisine. S'adresser No. 35, rue Royale, à
12 jan— A. TRUDEAU.

A LOUER—Un bureau au premier étage dans une des meilleures situations de la ville. S'adresser à No. 36. Poydras. 10 jan

A LOUER—La maison encoignure Nat chez et Tchoupitoulas, au-dessus du pharmacien.

Cette maison est toute meublée. S'adresser sur les lieux. H. BONNABEL.
29 janv

A LOUER—Le beau magasin No 68, rue des Magasins. Possession en sera donnée le 1er février.
H A NORCROSS & CO
31jv— En liquidation

**Marché Mexicain.**

MARCHANDISES pour le marché mexicain ayant droit au draw-back;
20 caisses coton en bobines de tous les numéros.
30 do fil en bobines, 100 et 200 yardes.
2000 grosses boutons en nacre, à vendre à bas prix pour du comptant. LOVE & HOGG,
4jv—3m Magasin de Quincaillerie, 106, Poydras

**Vin Blanc en Demi-barriques,**
50 1/2 barriques vin blanc Haut Sauterne vieux
30 do do Barsac, do'
25 do do Sauterne ordinaire
25 do do Barsac do,
A vendre par DUBUCH FRERES,
15 fév 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

*$5 de Récompense*

SERONT payées à la personne qui ramènera au No 63, rue des Remparts encoignure Bienville, la petite négresse LIZE, âgée de 12 à 13 ans; elle est très noire, parle l'anglais et le français, et est très intelligente. Elle est absente depuis quatre semaines. 5 mars

A VENDRE par le soussigné—
180 barriques vin rouge, bon ordinaire,
30 barriques vin rouge Loéville 1841.
38 barriques vin de St-Julien 1846,
20 barriques vin de Marseille, marque Bergasse.
30 barriques do marque Rotherd.
16 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne.
40 quarts de pipe Cognac, Castillon, Ame preuve
6 huitièmes do do [illegible]
30 caisses absinthe Suisse de Sauvageol, Brousson & Co.
180 paniers d'huile de J. Plagniol.
2180 caisses vin rouge de Bordeaux.
250 caisses vin blanc.
20 damejeannes, véritable vin de Porto, très vieux. G. M. LUCAS,
15 mars 30 Bienville

EN débarquement du navire Lucina, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés,
120 barriques vin rouge bon pour famille;
40 barils vin blanc Haut Sauterne;
10 quarts cognac, de preuve et bon;
4 balles bouchons fins pour bouteilles;
2 do do do pour vinaigre
BOYER FRERES,
14fév enc Moreau et Mandeville, 3e Mu n

*$20 de Récompense.*

UNE récompense de dix piastres sera payée à quiconque fera arrêter dans une des geôles de la ville ou délivrera au consigné la griffonne SOPHIE. La dite esclave parle français et anglais, elle a la marque d'un coup de fouet sur la joue gauche, taille de 5 pieds 2 pouces, et porte une robe rougeâtre et d'un châle noir. DIX PIASTRES seront payées en sus à la personne qui indiquera où elle a passé la dernière semaine.
E. W. HORN,
27 fév 113, rue de la Vieille-Levée.

### VENTES A L'ENCAN.

**Vente pour opérer un partage.**
*Succession de Joseph Domingo Boque et de dame Lorenza de Chansard, son épouse.—Belle résidence de famille sur la rue de l'Esplanade et deux esclaves de valeur.*
PAR BONNEVAL & BENIT, Encanteurs.
Bureau, No 54, rue Toulouse.

EN vertu d'un décret rendu par l'honorable J. N. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 13 février 1850, dans l'affaire de Mlle Siry Felicia Boque vs. Charles Claiborne, tuteur, etc., etc., action en partage, il sera vendu à l'encan, le mercredi 20 mars prochain, à midi, à la Bourse St-Louis, les propriétés ci après décrites:

*Deux certains Lots de Terre*, situés dans la Municipalité No Un, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Bourgogne, Quartier et Dauphine, désignés par les Nos 3 et 4, d'après un plan fait par E. Alvet d'Hémécourt, voyer, en date du 5 avril 1848, lequel plan est déposé en l'étude de A. Chiapella, notaire public en cette ville. Lesdits lots ayant les dimensions suivantes:

Le lot No 4 formant l'encoignure des rues Esplanade et Bourgogne, mesure 37 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces et 7 lignes, et face à la rue Bourgogne.

Ensemble la belle résidence en briques, à deux étages, cuisine en briques, aussi à deux étages, et les autres améliorations qui s'y trouvent.

Le lot No 3, contigu au lot sus mentionné, mesure 30 pieds de face à la rue Esplanade, sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles.

Ces deux propriétés seront vendues en bloc.

ESCLAVES.

Janvier, nègre âgé d'environ 23 ans,
George do do 22 ans, cuisinier,
Léon, do do 32 ans,
Celina, négresse, âgée d'environ 25 ans, domestique de maison, et son enfant âgé de 8 mois.
Marguérite, négresse âgée d'environ 50 ans, avec ses trois enfans:
Rosalie, âgée d'environ 10 ans,
Marceline, do 6 ans,
Marie Noel, do 3 ans.
Ursule, domestique de maison, âgée de 20 ans, avec ses deux enfans:
Léontine âgée de 6 ans,
Cécilia, âgée d'environ 2 ans.
Félicie, négresse, âgée de 16 ans, domestique de maison.
Toinette, négresse âgée de 34 ans, maladive.
Iphigénie, âgée d'environ 50 ans, blanchisseuse et repasseuse.
Tanis, nègre, âgé de 22 ans, domestique de maison.
Théliaire, nègre âgé de 40 ans.

Conditions — Pour les propriétés foncières 1/4 comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit;

Pour les Esclaves—Un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit.

Les acquéreurs fourniront leurs billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Dans le cas où les billets ne seraient pas payés à échéance, ils porteraient intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant A. Mazereau, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 mars

**Jolie et bonne Maison en briques sur la rue Conti.—Terrain sur la rue Douane.**
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

JEUDI, 21 mars, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

QUATRE LOTS DE TERRE situés dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Bourbon et Dauphine, désignés par les Nos 1 à 4. Le lot No 1 mesure 27 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 59 pieds et 8 pouces—Ensemble la maison qui s'y trouve. Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurent chacun 22 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 54 pieds ou plus; les dits lots ont droit à l'usage d'une allée commune.

Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Conti, Remparts, St Louis et Bourgogne, mesurant 32 pieds ou plus de face à la rue Conti sur une profondeur de 106 pieds—Ensemble la jolie maison en briques, bien finie, No 167, contenant quatre appartements, galerie vitrée, cabinet, dépense, cave, &c.—et deux appartements et cabinets dans l'attique; cuisine en briques à deux étages, contenant six pièces, &c., hangar, latrines, citerne, water works.

Conditions—Pour le terrain, un tiers comptant, et le reste à un crédit de 12 et 18 mois.—Pour la propriété, sur la rue Conti, l'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $2,000 du le 20 décembre prochain, la balance comptant. 14mars

*Maison au faubourg Tremé*
PAR ANTHONY FERNANDEZ,
Bureau, rue Toulouse No 59.

JEUDI prochain, 21 de mars, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu, une maison toute neuve, à deux étages, située rue Prieur, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, bâtie sur un terrain mesurant 24 pieds 10 pouces de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 35 pieds, [illegible] anglaises, [illegible].

[illegible]

**Grandes ventes de lots de terres, parfaitement situés pour résidence d'été et faces à la Baie St-Louis.**
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

SAMEDI, 23 mars 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis,

[illegible] lots de terre de valeur situés dans le [illegible] de la Baie St-Louis, [illegible] la propriété de Bernard Bourcier, [illegible] numéros de No 14 à No 19 [illegible].

[illegible]

*Terres à sucre de premier choix sur le bayou Barataria—12 Plantations dans la paroisse St-Bernard.*
PAR J. A. BEARD, Encanteur.

MERCREDI, 20 mars 1850, à midi, à l'Arcade de Banks, [illegible] les terres et [illegible].

[illegible] arpents de bonnes terres à sucre, face au grand Bayou Barataria, sur 40 arpents de profondeur, [illegible].

[illegible]

[illegible] La batture sur la face au fleuve est en croissance continuelle et parfaitement appropriée pour une briqueterie.

La terre est neuve, élevée et très susceptible d'une bonne culture jusqu'à une profondeur de 40 arpents à partir du fleuve. Il existe un canal au fond de cette terre, lequel donne de grandes facilités pour le transport du bois à brûler, des planches, &c. &c.

Les améliorations consistent en une maison contenant 5 chambres avec galerie devant et derrière, construite sur piliers en briques de 4 pieds de hauteur, cuisines, infirmerie, cases à nègres, écuries &c. &c.

Conditions—Pour la plantation sur le fleuve l'acheteur assumera le paiement d'un stock note pour $3 589 échu au 14 avril 1850 et 20 actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payables et remboursables, conformément à la charte de la dite banque, pour la balance du prix d'adjudication, un quart comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit sur billets portant hypothèque sur la propriété; [illegible].

Les actes de vente devant [illegible] notaire public. 9 mars

**Vente sans réserve, de très beaux terrains situés à Alger, près du fleuve et faisant face en partie à l'Hippodrome.**
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

MERCREDI, 20 mars 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

24 lots de terre situés à Alger, dans l'ilet borné par les rues Bonis, Pierre, Alix et Poudrière, et désignés par les lots Nos 1 à 24, conformément au plan qui sera exposé à la Bourse plusieurs jours avant la vente, le tout mesure française. Les lots 1 à 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Pierre sur une profondeur de 120 pieds. Les lots 11 et 12 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bonis, sur une profondeur de 150 pieds.

Les lots Nos 13, 14, 15 et 16 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bonis, sur une profondeur de 120 pieds. Les lots Nos 17 et 18 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Alix, sur une profondeur de 120 pieds. Les lots Nos 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Poudrière, sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots 23 et 24 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Poudrière, sur une profondeur de 150 pieds.

Conditions—Un quart comptant et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois. 12 mars

P. LEVERRIER, 78, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, annonce à Messieurs les maîtres de salle de billard de la ville et de la campagne qu'il a toujours en dépôt dans son magasin un très grand assortiment de drap de billard, qu'il vend aujourd'hui avec une grande réduction de prix; on trouve également dans son magasin tous les articles en usage dans les dites salles de billard et à des prix très réduits. 4 fév

A LOUER—Une boulangerie située rue de la Douane, près la rue Tremé.

Cet établissement est fourni des appareils nécessaires pour la fabrication du pain.

Possession immédiate.
S'adresser à H. BONNABEL,
15 mars Enc. Natchez et Tchoupitoulas.

CASSE—2,000 liv. casse choisie, à vendre par
P. CUSACHS, Encoignure
14mars Condé et St Philippe.

QUELQUES balles HOUBLON de la dernière récolte, reçu par le Wabash, de New-York, à vendre par P. CUSACHS,
14mars Encoig. Condé et St-Philippe.

[illegible] SOULIERS et BRODEQUINS [illegible] débarquement et en magasin—Un [illegible] de chaussures convenables pour la saison, à vendre par
FROST & Co.
15 mars 10 rue des Magasins

CHAPEAUX DE PALMIER—40 caisses assorties, à vendre par FROST & Co.
15 mars 10, rue des Magasins

[illegible] LATTES—300,000 lattes du Nord, en débarquement et à vendre par
HAYMAN & BOLDEN, 26, rue des Magasins, et 11 Magasins Rouges

[illegible] SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,
*AVEC DESINFECTION.*
**TRIMAILLE, Entrepreneur,**
OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, No. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

NOTA—Voir l'appareil de Fosses inodores à l'office. Il ne faut pas confondre son système avec celui d'une entreprise qui ne peut opérer sans exhalaison et en moins de deux minutes (peut-être dans un puit.) 14sept

**Vidanges Atmosphériques,**
PAR LA POMPE PNEUMATIQUE, A LA VAPEUR.
*F. DATICHY & E. CLAUDE.*
336, rue Royale.

CE nouveau système est aujourd'hui le seul en usage en France, [illegible] avec [illegible] maisonnées en moins de deux minutes.

Nous prions donc MM. les propriétaires de ne pas confondre notre système avec celui de [illegible] 11 sept.

### VENTES DE CE JOUR.

**Grande vente de Tableaux à l'Encan.**
PAR J. A. BEARD, Encanteur.

MARDI 19 mars, il sera vendu à six heures du soir, à l'encan, au No 13, rue Saint-Charles, au premier (galerie de Cook),

**275 magnifiques Tableaux à l'huile**
Des maîtres anciens et modernes, comprenant la
**Galerie Hongroise.**

Dernièrement arrivée en cette ville, et une magnifique bibliothèque en écaille, incrustée en argent et fabriquée pour Louis XIV, par le célèbre Boule; Manteaux de cheminées. Bronzes antiques, ornements de cheminées et Pendules.

Cette collection se compose des plus belles peintures et objets d'arts qui aient jamais été mis en vente aux Etats Unis. *La Bibliothèque* sera vendue le 18, à 8½ heures précises.

*Conditions de la Vente:*—Toute somme au-dessous de $500, 60 jours—Au-dessus de $400, 90 jours, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

La galerie est maintenant ouverte au public.

La belle collection de tableaux offerte en ce moment au public mérite toute l'attention des amateurs des beaux arts.

**La Galerie Hongroise** forme à elle seule une des plus belles collections importées en ce pays; elle appartenait autrefois au prince Collato et au comte Ciecy. Ces gentilshommes, dépouillés de leur fortune par la révolution qui a eu lieu dernièrement dans leur pays se sont trouvés dans la nécessité de vendre toutes les objets précieux qu'ils avaient amassés à grands frais. Les autres tableaux ont été reçus d'Italie et faisaient partie des plus belles collections particulières de ce pays. Tous les tableaux sont garantis comme étant l'œuvre des maîtres auxquels ils sont attribués, et cela sans exagération ni ostentation, car on ne trouvera point les noms de Raphael, Michel Ange, Titien ou Ruben, dont les œuvres arrivent rarement jusqu'à ce pays.

La bibliotèque est un chef-d'œuvre de l'art; elle fut faite par Boule pour Louis XIV qui en fit présent à Mme de Maintenon. Les initiales de Mme de Maintenon et celles de Louis XIV sont incrustées sur le meuble. Cette bibliothèque appartenait au prince Colatto et les ornements de cheminées au comte Allegri de Paris. 13mars

**Horticulture Française.**
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

MARDI, 19 mars, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse.

Un grand assortiment de plantes importées directement de France, telles que Camélias, Magnolias, Rhododendrons, Azaleas, Pœonia, do Arbustes nains, Rosiers greffés et autres, des plus belles variétés, Arbres à fruits et graines de fleurs. 14mars

### VENTES A L'ENCAN.

PAR SYKES, HYDE & CO.

MERCREDI 20 mars, à 10 heures et demie, il sera vendu à leur magasin d'encan No 51 rue des Magasins, par ordre du syndic des créanciers de Rankin & Co, le reste de leur stock consistant en 80 caisses chapeaux de castor, feutre, castor, loutre, soie, noirs et gris. 19 mars—2

*Bouilloires et machines de steamboat.*
PAR SYKES, HYDE & Co.

JEUDI 21 courant, à 5 heures de l'après midi, il sera vendu, sur la Levée, en face de la rue St Pierre

Deux bouilloires et une quantité de machines de steamboat 19 mars—3

*Vente de café.*
PAR SYKES, HYDE & CO.

JEUDI 21 courant, à 10 heures, il sera vendu, à l'entrepot du Pelican, encoignure des rues Commerce et Girod

1200 sacs café Rio, sain, en sacs doubles, provenant d'importations directes.
Conditions—Comptant. 19 mars—3

**Vente sans reserve de mousselines imprimees**
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 21 mars 1850, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8 rue du Canal
11 caisses mousselines imprimées
5 do organdis riches
Conditions—Au dessus de $50 à 4 mois
Cette vente est positive et sans réserve.
19 mars

*Bonne Gardienne d'Enfants*
PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau, 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan le mercredi, 20 courant, à midi, à la Bourse St Louis, pour cause de départ,

EDA, négresse âgée de 15 ans, bonne gardienne d'enfants, domestique de maison, sujet fidèle, recommandée comme tel, les rapports et pleinement garantie contre les vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Un tiers comptant, un tiers à 4 mois, le tiers à 6 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothéqués jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente par devant P. E. Laresche, aux frais de l'acquéreur. 14mars

*Excellente domestique de maison.*
PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau rue Toulouse, No 54

IL sera vendu à l'encan, le mercredi 20 courant, à midi à la Bourse St-Louis,

CELINA, négresse âgée de 22 ans, excellente domestique de maison, bonne gardienne d'enfants, pleinement garantie contre les vices et maladies prévus par la loi. Vendue pour aucun défaut.
Conditions—comptant.
L'acte de vente par devant A Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14mars

PAR VALETON & BARNETT, Sr.

LE 1er avril 1850, il sera vendu et au restant de coiffeur de G. Dufey, encoignure Royale et Dumaine, comprenant parfumerie, garniture, variété d'objets, [illegible], essences, dentiers pour [illegible], perruques, [illegible], chemises et [illegible].

Les personnes qui [illegible] traiter à l'amiable [illegible].
16 mars—16 19 22 25 27 29 et 1er av

**Vente par le Sherif de la paroisse d'Orleans, pour un partage.**

[illegible] vs. [illegible]

[illegible]

Les plans des dites propriétés seront exposés dans la Rotonde de la Bourse de Cité, une semaine avant la vente.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, par devant H B Cenas, notaire public.
JOHN L. LEWIS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
13mars, 14, 16, 19, 21, 22, 23

**Nègres de champ et six arpents de très belle terre à environ cinq milles au-dessus de la Nouvelle-Orleans.—Succession Balthazar Saulet.**
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la paroisse de Jefferson, en date du 7 mars 1850, il sera vendu en vente publique, jeudi 25 avril 1850, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, six arpents de terre et trois esclaves comme ci-après décrits, savoir:

SIX ARPENTS DE TERRE faisant partie de l'habitation de feu B. Saulet, dans la paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ cinq milles au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné d'un côté par la propriété de la succession de N. N. Destrehan, et de l'autre côté par l'habitation de MM Gardenne et Murphy; le tout d'après un plan dressé par A. d'Hémécourt et maintenant déposé en l'étude de T. Guyol, notaire public, en la ville de la Nouvelle-Orléans. Les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun un arpent et vingt-cinq pieds de face au fleuve, sur une profondeur de 79 arpents, entre lignes parallèles. Les lots Nos 5, 6, 7et 8 ont une face égale au fleuve, même mesure sur une ligne tracée vers le milieu du chemin public; le lot No 5 mesure 156 pieds et un pouce et demi. Le lot No 6, 156 pieds 4 pouces et demi. Le lot No 7, 156 pieds 7 pouces et demi, et le lot No 8, 156 pieds 10 pouces et demi de face sur une profondeur de 79 arpents, chacun de ces lots ouvrant de 57 minutes de manière à avoir dans la ligne du fond comme suit: Le lot No 5, 390 pieds 7 pouces; le lot No 6, 391 pieds 4 pouces, le lot No 7, 392 pieds, et lot No 8, 394 pieds 9 pouces, le tout mesure française. Ensemble les constructions et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que 162 actions au fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y reposent, comme suit, sur les Nos 1, 2 et 7 vingt-cinq actions sur chacun, sur le lot No 5 vingt-sept actions, sur les lots Nos 6 et 8 trente actions sur chacun.

Raguette, nègre âgé d'environ 60 ans
Celianne, négresse âgée do 14 "
John, négrillon, " do 12 "

Termes et Conditions—Pour les six arpents de terre les acquéreurs assumeront les paiements des stock notes (prêts sur action) suivans, dûs à la dite banque le premier de janvier 1851 et renouvelables tous les ans conformément à la charte de la dite banque. Sur chacun des lots Nos 1, 2 et 7 il est dû un billet de $740. Sur le lot No 5, $780 20 cents, et sur chacun des lots Nos 6 et 8, $888. Pour la balance de l'adjudication, un quart comptant et le reste à un crédit de 1, 2 et 3 ans. Pour les esclaves un tiers comptant et le reste à un crédit de 6 et 12 mois. Le tout en billets des acquéreurs, garantis par hypothèques sur les dits arpents de terre et esclaves; les billets donnés pour l'achat des esclaves seront endossés à satisfaction. Tous les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant T. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs. Des plans lithographiés seront livrés au bureau de l'encanteur.
16mars—19, 22, 23, 21, 25 av

CHAUX DE THOMASTON—700 barils, nouvellement reçus et à vendre par
THS BLOIS,
4mars 91 rue des Magasins

CIMENT—530 barils Newark, Nelson & Brown, ciment hydraulique de Rosendall, en déchargement, et à vendre par BLOIS & PORTIER,
4mars 91 rue des Magasins

PLATRE DE PARIS—300 barils plâtre calciné, en déchargement, et à vendre par
THS. BLOIS
4mars 91, rue des Magasins.

BRIQUES A FEU—20,000 briques anglaises Pittsburg et Pensacola, à vendre par
THS. BLOIS,
4mars 91, rue des Magasins.

### VENTES DE CE JOUR.

*Groceries, Provisions, Liqueurs.*
PAR MORPHY & NEVIUS.

AUJOURD'HUI, mardi, 19 courant, à 10 heures, il sera vendu au No 57, rue des Magasins,

39 barils porc prime, 20 barriques jambons en épaules, 8 barriques idem plats-côtés, 17 do sucres, 197 sacs excellent café Rio, 200 sacs café Havane, 60 sacs café St Domingue, 150 caisses tabac de la Virginie, 117 caisses blanc de baleine, 90 do chandelles suif, 300 do savon brun, No 1, 50 barils bicloux, le tout plus ou moins endommagé, et vendu pour compte de qui il appartiendra. 19mars—1

*Vente remise.*
**Vins rouges et blancs,**
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MARDI, 19 mars, à dix heures et demie, il sera vendu à l'encan, au magasin No 64, Vieille Levée,

| | | | |
|---|---|---|---|
| 80 | caisses St-Julien Médoc, 1845; | | |
| 150 | do | St Estèphe | do 1846; |
| 40 | do | Sauterne; | |
| 40 | do | Haut Barsac; | |
| 20 | demi barriques St Estèphe Médoc; | | |
| 19 | do | vin blanc Haut Barsac, | |
| 15 | do | do | do; |
| 13 | do | do; | |
| 11 | caisses vin rouge. | | |

Conditions à la vente. 19 mars—2

*Chapeaux de paille d'Italie.*
PAR F. H. PETITPAIN.

MARDI 19 mars 1850, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8 rue du Canal
5 caisses chapeaux de paille d'Italie les plus beaux qui aient jamais été mis en vente en cette ville
Conditions libérales à la vente. 16 mars

**Vente de Chapeaux sans réserve.**
F H PETITPAIN, encanteur.

MARDI 19 mars, il sera vendu sans réserve, à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal pour clore une consignation—
Une caisse chapeaux soie, castor, casimir et laine feutre.

### VENTES A L'ENCAN.

**Vente sans réserve et au comptant d'une maison à 2 étages, en bois, située dans le faubourg Tremé, et faisant face aux rues St-Pierre et Orléans.**
*PAR N. VIGNIÉ.*

MERCREDI 20 mars, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

UN lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Orléans, Derbigny et Roman, mesurant 27 pieds de face aux deux rues St Pierre et Orléans, sur une profondeur de 114 pieds. Ensemble la maison en bois à deux étages, contenant 6 chambres, cuisine, dépendances, citerne, [illegible] &c, [illegible].

[illegible]

*Bottes, Souliers, Brodequins et Chapeaux.*
PAR MORPHY & NEVIUS

MERCREDI, 20 courant, à 10 heures, il sera vendu dans la salle des ventes par encan, au premier étage, No 57, rue des Magasins,

[illegible] caisses bottes, brodequins, souliers &c. pour hommes, femmes, demoiselles, garçons et enfans, importés tout récemment [illegible].
19mars—2

PAR SYKES, HYDE & Co.

MERCREDI, 20 courant à 4 heures et demie, il sera vendu au No 94 rue des Magasins,
1,000 caisses RAISIN de choix, marque de Loring.
1000 [illegible] caisses [illegible].
Conditions libérales à la vente 19 mars—2

**Café à vendre.**
PAR VINCENT & CO.,
J. ETIENNE TOURNE, Encanteur.

MERCREDI 20 [illegible], à midi, il sera vendu à l'encoignure des rues St [illegible] et Bienville,
La boutique de café, et son contenu, barre, [illegible].
[illegible] 19 mars—2

*Marchandises étrangères et américaines.*
**Vente par catalogue.**
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 21 mars 1850, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8 rue du Canal,
Une facture de fort mouchoirs, très riche,
[illegible] marchandises [illegible], consistant en organdis, [illegible] mousselines, ginghams, [illegible].

Aussi—[illegible] d'Alendale, [illegible] coton [illegible].

Conditions libérales à la vente.
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées le jour de la vente.
[illegible] mars

*Cuisinières, Blanchisseuses et Repasseuses.*
PAR BONNEVAL & BENIT,
Bureau, No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan, le mercredi 20 courant, à midi, à la Bourse St-Louis,

ANNA, négresse âgée de 40 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

NINI, âgée de 19 ans, fille de Anna, bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse, sachant faire à manger.

Ces esclaves seront vendues pleinement garanties des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—comptant.
Les actes de vente par devant A. Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. [illegible] mars

**Vente sans réserve, pour cause de départ, d'un nègre créole de Valeur.**
PAR N. VIGNIÉ.

MERCREDI [illegible] à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

[illegible], âgé d'environ 23 ans [illegible].
[illegible] 19 mars—3

**Café et magasin de [illegible] Conde**
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

VENDREDI 22 mars [illegible].

[illegible]

PAR P. [illegible]

[illegible]

Le lot No 10, [illegible].

30. DAVID, nègre âgé d'environ 5 ans
Conditions—Comptant. 16mars

*Terrains de choix, sur les rues Commune et Carondelet, Seconde Municipalité—Pour clore des intérêts conjoints.*
PAR J. A. BEARD, Encanteur.

SAMEDI, 30 mars 1850, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve et pour clore des intérêts conjoints, il sera vendu, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Neuf terrains propres à y bâtir des magasins, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, St Charles et Carondelet, numérotés 1 à 9 inclusivement. Le lot No 1 est encoignure des rues Commune et Carondelet et a une façade de 21 pieds 2 pouces sur la rue Commune, et une profondeur et face de 83 pieds 11 pouces 2 lignes sur la rue Carondelet, à terme dans le fond où il a plus que 19 pieds 3 pouces 5 lignes—Les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 ont chacun 21 pieds 2 pouces de face à la rue Commune, sur une profondeur de 83 pieds 11 pouces 2 lignes, et dans le fond 19 pieds 3 pouces 5 lignes—Les lots Nos 7 et 9 sont face à la rue Carondelet—Le No 7 a 23 pieds face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 115 pieds 9 pouces 4 lignes sur la ligne du fond de la rue Commune, 112 pieds 6 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 8—Le lot No 8 a la même façade sur la rue Carondelet, sur une profondeur de 112 pieds 6 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 7, et 109 pieds 3 pouces 4 lignes sur le côté du lot No 9—Le lot No 9 a la même façade sur la rue Carondelet, sur une profondeur de 109 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 8, ouvrant dans le fond de 42 pieds 5 pouces 7 lignes, et ouvrant à une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes sur l'extrémité sur 20 pieds 5 pouces 2 lignes. Toutes ces propriétés sont plus amplement décrites sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte et ingénieur, et déposé en l'étude de H. B. Cénas, notaire public. Elles sont dans un des plus beaux quartiers mercantils de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés avec six pour cent d'intérêt, de la date de la vente, à l'époque du paiement, et s'ils n'étaient pas payés à échéance, huit pour cent par an jusqu'à final paiement.

Les actes de vente pardevant H. B. Cénas, notaire, aux frais des acquéreurs. 13 mars

**Vente au comptant, d'une maison haute, face à la rue des Bons-Enfans, pour clore une succession.**
PAR N. VIGNIÉ.

MERCREDI, 20 mars 1850, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis,

Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Bons-Enfans, Enghein, Amour et Port, mesurant 22 pieds de face à la rue des Bons-Enfans, sur 100 pieds de profondeur. Ensemble la maison en bois, à deux étages, contenant quatre chambres, quatre cuisines, hangard, cave, etc.
Conditions—comptant. 15 mars

*Charbon de la Virginie, des Mines de Pocahontas*

LES soussignés ayant été nommés agents pour la vente de cet excellent charbon, informent les habitants qu'ils viennent d'en recevoir cinq chargements qu'ils offrent en vente par chargements ou en quantité, à la convenance des acheteurs.

On peut voir ce charbon au débarquement des bateaux, vis à vis la rue St-Joseph, aux principaux hôtels, au Merchants Exchange et à notre bureau. Pour plus amples informations, s'adresser à
MORTIMER TURNER & Co,
Marchands de charbon,
23fév—30f 271, rue du Camp

A VENDRE en débarquement du navire Herald de Glasgow—8 punchons vieux whiskey, qualité supérieure, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
30 jan No. 35 rue Natchez

SUCRE DE LA HAVANE—300 caisses brun, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par MITCHELL & MASENDORFF,
15 mars 36 rue Poydras

GRAINE pour oiseaux—14 sacs et barils, à vendre par B. VALLS,
1mars 37 rue de la Commune

VINAIGRE DE VIN BLANC—25 barils bon vinaigre de Bordeaux, à vendre par
AUGUSTE MOLIER.

EAU DE VIE—51 demi, 551 quarts et 152 huitièmes de pipes eau de vie des marques suivantes:

Pl. Godard—Castillon, 1815—Castillon, 1825—Castillon, 4me preuve—Martell & Co—Marquet, Lafontaine—A. Seignette—St-Charles—A. Camus—J. J. Dupuy.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
11 mars 17 & 19, rue St-Louis

EN MAGASIN—20 1/8 pipe vin de Sherry couleur pâle, 10 1/4 do do do foncée, 20 1/8 do cognac fine champagne, à vendre par
J. N. CURIEN,
7 mars 36, rue Dumaine.

Pour les Attakapas—Le bateau à vapeur, tirant peu d'eau et fin marcheur, METEOR No 2, capitaine Geo. Fausselte, reçoit du fret au bout de la rue Conti, et partira positivement mercredi 20 du courant, à midi. Il prendra du fret et des passagers pour St-Martinville, la Nouvelle Iberie, Franklin, Centreville, Pattersonville, la Baie Bœuf, le Bayou Bœuf, et tous les points intermédiaires sur la route. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à JOHN HALL, Agent,
19 mars No 1 Front Levée

**Pour les Attakapas.—Voyage d'été.**

LE STEAMBOAT bon marcheur et tirant peu d'eau **Rio Grande**, Capt. J. J. Labarthe, reçoit du fret [illegible], et partira [illegible] Mardi 19 courant, à 4 heures P. M. prendra du fret et des passagers pour St Martinville, la Nouvelle Iberie, Franklin, Centreville, Pattersonville et tous les points intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
[illegible] B. BELLOCQ, Rue St Louis.

**Paquebot de la malle des E. U.**—Pour COVINGTON via MANDEVILLE, LEWISBURG et MADISONVILLE

Le beau steamer neuf LENORA, capitaine T. W. Dunnica, construit expressément pour les voyages du Lac et ayant de magnifiques emménagements pour les passagers, partira de l'extrémité du Railroad Pontchartrain, tous les jours à l'arrivée des chars de 8 ½ heures A. M., et repartira de Covington tous les jours à six heures A. M. excepté les dimanches à six heures A. M.

| | |
|---|---|
| Passage seulement | 25 cents |
| Repas extras | 50 cents |

N B—On ne débarquera personne sur la différence [illegible] du bayou à moins de $1. Pour plus amples informations, s'adresser à
PAYNE & HARRISON, rue Poydras, N O
STEVENSON D. MERRITT & Co,
J J WARREN & Co, [illegible] Gravier N O
CUTRER & DUNNICA, [illegible]

*PAQUEBOT DU LAC.*
STEAMER OLIVIA, CAPT. J. W. HOFFMAN.
**POUR MANDEVILLE,**
Lewisburg, Madisonville, Covington et tous les ports intermédiaires.

Le Compagnie de Navigation du Lac ayant obtenu le steamer OLIVIA pour faire le service du Lac, recommande ce bateau aux voyageurs et aux chargeurs, et sollicitent leur patronage.

L'Olivia partira de l'extrémité du rail road Pontchartrain, mardi, 19 courant, après l'arrivée des chars de 11 heures ainsi que tous les jeudis, samedis et mardis de chaque semaine. Pour le retour, il partira de Covington à 7 heures A. M. le lundi, mercredi et vendredi.

On donnera avis à temps des départs quotidiens commenceront. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine Hoffman à bord ou à
E. ROCHEREAU & Co,
15 mars 17 et 19 rue St Louis

**POUR POINTE A LA HACHE et Canal RAPELLY.**—Le steamboat neuf et bon marcheur FASHION, capt. Jourdan Martin fera ses voyages réguliers sur le fleuve durant toute la saison. Il partira du Canal Rapelly tous les mardis à 10 heures A. M. et reviendra en ville les mercredis soir; pour repartir pour Pointe à la Hache les vendredis à 10 heures A. M. et revenir les samedis soir.

Ce bateau ainsi que sa machine et ses bouilloires ne sont en service que depuis un an. Les emménagements sont très confortables. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
4 fev MAUNSEL WHITE & CO.

**PAQUEBOT REGULIER**
*DE DONALDSONVILLE.*

Le steamboat GENERAL TAYLOR commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Donaldsonville. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les lundis, mercredis et vendredis à 9 heures A. M. et de Donaldsonville tous les mardis, jeudis et samedis à 8 heures A. M. Ce paquebot prendra du fret et des passagers à des prix réduits.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. H. WRIGHT enc. Natchez et Tchoupitoulas ou à [illegible] vis à vis la rue St Louis.
25dec—1m

**POUR BALISE**—Passe [illegible] [illegible] Deux Voyages par semaine—Le steamer bon marcheur MONDIANA, [illegible] Larose, partira de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 10 heures A. M. et sera de retour [illegible].

Le [illegible] Pointe-à-la-Hache [illegible] sera de retour [illegible]. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis la rue St Louis, Nouvelle-Orléans ou à CHS. DE BLANC
2 mars 10 rue de la Nouvelle Douane.

**MALLE DES ETATS-UNIS,**
*Pour Bayou-Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et la Côte.*

Le magnifique steamboat PRINCESS, [illegible], partira régulièrement durant toute l'année, tous les DIMANCHES, MARDIS et JEUDIS, à 5 heures P. M., [illegible] les points ci-dessus et les ports intermédiaires. A son retour il partira de Bayou Sara les lundis [illegible], et arrivera en ville le lendemain. Les [illegible], mercredi, vendredi et samedi [illegible] à la Levée [illegible]. Pour passage s'adresser à bord vis à vis la rue Conti ou à
OAKEY & HAWKINS 66 rue Gravier
MARTIN GORDON, Jr., 31 rue Camp.
Le Princess arrivera toujours à Bayou-Sara [illegible] départ des chars 6 dec

ON demande un navire pour prendre un chargement pour New York, pour la ligne de Stanton et New York.
J W STANTON & Co.
6 mars encoignure Natchez et Lafayette

**POUR SAN-FRANCISCO**—Californie, le navire français LYONNAIS, [illegible] chargement et ayant [illegible]. Pour fret ou passage s'adresser à [illegible].
PIERRE POUTZ,
9 rue de la Douane.
[illegible]

**POUR LE HAVRE**—Le navire [illegible] BRUNSWICK capt. [illegible] partira le 5 avril [illegible]. S'adresser à
PIERRE POUTZ.

**POUR LA HAVANE**—[illegible] ADAMS GRAY, [illegible].
MITCHELL & MASENDORFF

**POUR LE HAVRE**—[illegible] JOHN STEAD, [illegible].
H. V. BAXTER
P. WHITNEY

**POUR BORDEAUX**—[illegible] LUCINA [illegible].
A. CARRIERE,
[illegible] 25, Vieille Levée

**POUR NEW-YORK**—Ligne de paquebots de Stanton—Le paquebot [illegible] OSCEOLA, capt. Ingersoll, en chargement. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
J. W. STANTON & Co,
11 mars Encoignure Magasins et Lafayette

**Pour San Francisco, Californie**—Le navire ONTARIO, capt. Henry S. Coeever, partira [illegible]. Pour fret ou passage s'adresser à
[illegible] PARADISE, LAWRASON & Co.

**POUR LIVERPOOL.**—Le navire CLARA WHEELER [illegible] partira [illegible]. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
H. V. BAXTER,
22 fév [illegible] Commune.

**TEXAS.**
**Castro's Colonie.**

DEN Einwanderern, welche von dem Unterzeichneten [illegible] zwischen ihm und der Republik Texas, in Texas eingeführt wurden, wird [illegible] dass im Gemässheit eines Actes der Legislatur vom —— Januar d. J. jede Familie und jeder unverheirathete Mann zu Patenten für die Quantität Land berechtigt sind, die ihnen bei Kontrakte zukommen. Ende gezeichneten und dem selben vom Vertrage bestimmt wurde.

[illegible] Nachricht wende man sich an portofreien Briefen an den Unterzeichneten in Castroville, Medina County. H. CASTRO. 13fev—3m

**COLONIE CASTRO AU TEXAS.**

LES immigrants conduits au Texas par le soussigné d'après un contrat passé entre lui et la République du Texas, sont prévenus qu'après un acte de la Législature, sous date du mois de janvier 1850, chaque famille ou chaque personne ont droit à la patente pour la quantité de terres stipulée dans le contrat signé et délivré en Europe à cet effet.

Pour plus amples informations s'adresser au soussigné à Castroville, comté de Medina.
Les lettres devront être affranchies.
14 fev—3m H. CASTRO.

LES soussignés viennent de recevoir un grand assortiment des articles suivants, qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés.

Jambons de Westphalie, idem idem Duffields; bœuf sec préparé par Stage & Shays; jambons idem; champignons secs; sardines au beurre et à l'huile; fromages de Limbourg, moutarde de Maille, pâte de Gouvres, fruits au vinaigre assortis, liqueurs surperfines, idem vieux cognac de 1811, truffes pures et pâtes truffés; petits pois, cèpes et champignons; eau de fleurs d'oranger triple; vins de Bordeaux en barriques, idem idem caisses, idem idem Bourgogne; idem idem champagne rouge non mousseux, figues sèches, &c., &c.
FERROS FRERES,
11 mars—1m Encoig. Royale et Dumaine.

300 balles coton brun à drap d'Appleton 4/4
100 do do do Railroad do
100 balles do do do Hanovre do
25 do de coutils à taies.
100 caisses indiennes claires.
25 do do anglaises et linons 4/4, ayant droit au drawback.—75 caisses coton blanc.
30 caisses coton en bobines, 20 do brodequins kip
500 balles étoupes, venant d'arriver, à vendre par
DE FOREST & Co,
7mars 20, Douane.

*FAYETTE FOUNDRY.*
**DAVID GRIFFEY, Propriétaire,**
CINCINNATI (OHIO.)

LES soussignés nommés agents de cette fonderie, sont prêts à contracter pour
Machines à vapeur,
Moulins à sucre,
Moulins à scies,
Machines à dessécher,

Et en général pour toutes sortes d'ouvrages de fonderie qui seront garantis tant pour la qualité de l'ouvrage que pour celle des matériaux. M. Wm Tift, ayant une expérience de vingt années dans la construction des machines pour sucreries, espère pouvoir donner la plus entière satisfaction.
S'adresser à WM TIFT, au Verandah,
ou à AUGUSTIN & THIBAUT,
25 déc—3m 10, rue Conti

EN débarquement du navire Charles Hill, du Havre, conserves de la fabrique de Joseph Colin, de Nantes, préparées expressément pour le marché de la Californie,
300 boites pois et haricots verts,
500 do bœufs rotis et en daube,
500 do dindes et chapons,
200 do do do, aux truffes,
500 do juliennes et consommés,
500 do pâtés aux truffes,
100 do lait,
1000 do sardines à l'huile.
THOMAS PINET & CO.,
1er mars 123, rue Royale.

EN magasin et à vendre—800 paniers huile d'olive Plagniol de 24 onces; 180 do do de 24 1/8 bouteilles;
40 caisses olives ameliaux;
20 do câpres capotes;
15 do cornichons et variantes;
50 do Muscat Frontignan;
50 do eau de fleur d'oranger;
36 do prunes sèches différentes grandeurs;
15 paniers champagne de Elisquot;
150 caisses macaroni et vermicelle.
Par B. TALAMON,
27 fév 193 et 195, rue Royale.

REÇU par le steamboat Iowa, arrivé de St Louis, 30 barils bierre première qualité, 2 caisses saucissons fumés, à vendre par
J. N. CURIEN,
7 mars 36, rue Dumaine.